

## **Souffrance des soignants : les recommandations de l'IGAS**

Paris, le jeudi 12 janvier 2017 – L'inspection générale des affaires sociales (IGAS) a publié ses recommandations en matière de « Risques psychosociaux des personnels médicaux ».

L'institution propose en premier lieu la création d'une « mission nationale » sur la souffrance des soignants qui aurait pour rôle de mettre en place un observatoire chargé d'une analyse qualitative et quantitative en la matière et de labéliser et de fédérer tous les dispositifs associatifs existants.

Au niveau des établissements, l'IGAS propose de créer des sous commissions au sein des CME (commission médicales d'établissement) dédiées à la souffrance au travail qui s'articuleraient avec les CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Elle propose également que les directions hospitalières et les chefs de service soient mieux formés à la détection, la prévention et la gestion de la souffrance des soignants et que soit mise en place une « charte du management » dans tous les établissements.

L'IGAS souhaite en outre que soit facilitée la mise en œuvre de sanctions contre ceux se rendant coupable d'harcèlement, se montrant attentive à cette question qui avait été éludée dans la stratégie nationale présentée par Marisol Touraine début décembre.

Sans surprise, elle loue enfin la création des GHT, considérés comme une « opportunité à saisir »...

Ces différentes propositions font échos à celles déjà soutenues par le ministère de la Santé. Elles sont également aujourd'hui saluées par l'Association des amis de Jean-Louis Mégnien.

FH